Demande de devis pour raccordement d'installation de production d'énergie (IPE) mise en parallèle avec le réseau

Données générales

Lieu d'installation

Commune .....

Adresse .....

Art. RF n° .....

Propriétaire

Nom, prénom .....

Adresse .....

Lieu .....

Installateur / Mandataire

Nom, prénom .....

Adresse .....

Contact .....

Bâtiment

☑ Nouveau ☐ Existant

Type d'Installations / Energie primaire

☑ Solaire ☐ Hydraulique ☐ Autre .....

Caractéristiques techniques

☑ Installation raccordée en permanence au réseau ☐ Autre .....

Variante 1 Puissance max. de reflux sur le réseau ..... kVA

Variante 2 Puissance max. de reflux sur le réseau ..... kVA

Remarques :

.....
.....
.....
.....

Informations Importantes

Selon les dispositions légales en vigueur, les coûts de raccordement sont à la charge du producteur tandis que les coûts de renforcement de réseau sont payés par le gestionnaire de réseau. Par conséquent, les frais seront facturés par GESA (Gruyère Energie SA) au producteur comme suit, même si le projet ne se réalise pas :

Pour les installations de plus de 30 kVA :

Un montant minimum de CHF 500.— HT sera facturé par étude.
Si les frais d'étude dépassent ce montant, la facture sera établie sur la base des frais effectifs. GESA avertira le producteur en cas de dépassement du montant

Pour les installations de moins de 30 kVA :

Un montant de CHF 120.— HT sera facturé par étude.

Par la signature de la présente demande, le producteur confirme avoir pris connaissance de ces conditions.

Veuillez adresser la facture ☑ au propriétaire ☐ au mandataire

Signatures

Lieu et date : Signature du propriétaire : Signature du mandataire :

.....

Document à renvoyer dûment complété et signé à :

Gruyère Energie SA, Rue de l'Etang 20, 1630 Bulle ou par e-mail à l'adresse : office@gruyere-energie.ch